



*Schweizerischer Fahrlehrer Verband
Association Suisse des Moniteurs de Conduite
Associazione Svizzera dei Maestri Conducenti*

Association suisse des moniteurs de conduite (ASMC), case postale 135, 3123 Belp, tél.: 031 812 20 10, fax: 031 819 71 69, sekretariat@fahrlehrer.ch, www.fahrlehrer.ch

Plan d'enseignement cadre

pour

**l'instruction des animateurs*
du système de formation en deux phases**

dans les

organes de formation reconnus

**Jacqueline Bächli – Biétry
Hans-Jürg Leuenberger
Res Marty**

Février 2005

* Pour faciliter la lecture du plan d'enseignement, seule la version masculine est utilisée. Il va de soi que la forme féminine y est incluse.

(Dernière correction: 18 avril 2005)

Préambule

Ce plan d'enseignement cadre résulte des instructions de l'Office fédéral des routes (OFROU) du 3 décembre 2004 concernant la formation en deux phases. A l'occasion d'une séance réunissant l'Association suisse des moniteurs de conduite (ASMC), l'OFROU, l'ASA, le Veltheim Driving Center, le bpa, le Conseil de la sécurité routière et le TCS en décembre 2004, la nécessité d'un tel plan d'enseignement a été admise et le mandat de le réaliser a été donné.

Le plan d'enseignement présenté ici découle de cette décision, tout comme le règlement pour le certificat de compétence qui en fait partie.

Ce plan d'enseignement cadre tient compte des exigences modernes telles qu'elles figurent dans les instructions pour la formation en deux phases. L'accent a été mis notamment sur le développement des compétences sociales, ce qui profite en fin de compte aux nouveaux conducteurs. Il faut donner aux futurs animateurs les moyens de développer et de consolider durablement ces compétences sociales chez les nouveaux conducteurs.

Ce plan d'enseignement cadre est mis à disposition de tous les organes de formation qui s'occupent du perfectionnement des moniteurs de conduite souhaitant devenir animateurs.

Equipe d'auteurs:

Madame J. Bächli-Biétry, docteur en philosophie, psychologue de la circulation, Adliswil
Herr H.J. Leuenberger, moniteur de conduite/maître professionnel, Steffisburg
Herr R. Marty, orienteur professionnel diplômé, pédagogue professionnel, Altendorf

PLAN D'ENSEIGNEMENT CADRE POUR ANIMATEURS

15 février 2005

L'Association suisse des moniteurs de conduite (ASCM), d'entente avec l'OFROU, le bpa et le Conseil de la sécurité routière, établit

sur la base des instructions de l'Office fédéral des routes (OFROU) du 3 décembre 2004 concernant la formation en deux phases

le plan d'enseignement cadre suivant pour le perfectionnement des animateurs.

Ce plan d'enseignement cadre entre en vigueur le 1.3.05, d'abord pour une phase d'essai d'un an (jusqu'au 1.3.06).

Berthoud, 15 février 2005

Association suisse des moniteurs de conduite ASMC



Le Président: R. Joder, conseiller national



Le Secrétaire technique: F. Eichenberger

Sommaire

Introduction

1. Objectifs du plan d'enseignement cadrepage 4
2. Points principaux du plan d'enseignement cadre page 4
3. Utilisation du plan d'enseignement cadre.....page 5

1^{re} partie: bases

1. Objectifs généraux de la formation / Description des modules.....page 6
2. Conception pédagogique et didactique – Enseignement orienté vers l'action...page 6
3. Conditions-cadres contraignantes page 7
 - 3.1 Plan d'enseignement des écoles professionnelles pour
moniteurs de conduite..... page 7
 - 3.2 Planification de l'enseignement..... page 7
 - 3.3 Exécution de l'enseignement..... page 7
 - 3.4 Evaluation de l'enseignement..... page 7

2^e partie: 12 domaines d'enseignement

- Méthode d'animation page 9
- Problèmes pouvant se poser avec la méthode de l'animation page 10
- Aspects de la psychologie du développement chez les nouveaux conducteurs page 11
- Psychologie de l'étude (comment j'apprends)..... page 12
- Recours à des produits engendrant la dépendance page 13
- Communication page 14
- Planification didactique page 15
- Vécu de la conduite page 16
- Course de feedback page 17
- Dispositions légales..... page 18
- Environnement..... page 19
- Analyse des accidents page 20

Bibliographie / Annexe

Introduction

La formation des animateurs vise à donner à des personnes qualifiées les moyens d'appliquer avec compétence les instructions édictées le 3 décembre 2004 par l'OFROU concernant la formation en deux phases.

1. Objectifs du plan d'enseignement cadre

- Le plan d'enseignement cadre définit par une description de module la compétence générale ainsi que les objectifs didactiques et les conditions-cadres nécessaires à cette compétence.
- Le plan d'enseignement cadre est un instrument de gestion pour la planification de l'enseignement, l'exécution de l'enseignement et l'évaluation de l'enseignement dans les organes de formation. Les enseignants développent sur la base de ce plan d'enseignement cadre la planification individuelle et détaillée de l'enseignement.
- Le plan d'enseignement cadre assure le développement de la qualité et permet aux instances concernées (commission GQ) d'exercer leur fonction de contrôle.
- Ce plan d'enseignement cadre permet une préparation optimale au certificat de compétence du module "animatrice/animateur".

2. Points principaux du plan d'enseignement cadre

- Les 12 domaines d'enseignement présentés dans ce qui suit débouchent ensemble sur la compétence d'action selon la description du module.
- Encouragement et développement des objectifs didactiques cognitifs et non cognitifs (compétence professionnelle, auto-compétence, compétence sociale, compétence méthodique)
- Libre choix de la méthode pour l'application de formes d'enseignement et d'étude élargies visant à acquérir la compétence d'action
- Ouverture pour permettre la planification détaillée de l'enseignement en fonction des écoles et des enseignants
- Le plan d'enseignement cadre réunit les conditions qui permettent aux organes de formation d'évoluer vers des institutions partiellement autonomes. Les écoles peuvent lancer une série d'autres mesures utiles à la qualité:
 - plans d'enseignement actualisés pour les écoles et préparations de l'enseignement
 - instruments efficaces pour l'enseignement
 - infrastructure moderne
 - développement de l'organisation de l'école
 - formes de communication et de collaboration dans et à l'extérieur de l'école
 - participation de l'élève
 - conception de formation continue pour les enseignants
 - système de qualification pour les enseignants
 - etc.
- Structure axée sur l'objectif: les objectifs didactiques partent du principe que l'enseignement doit être conçu comme un processus qui encourage les élèves en fonction de leurs capacités individuelles pour leur permettre d'acquérir les compétences requises. Ce principe exige une différenciation extérieure et intérieure (plan d'enseignement pour l'école et enseignement individualisé).

Les objectifs généraux	de la formation constituent la base pédagogique de l'enseignement. Ils reposent sur des conceptions pédagogiques et didactiques modernes.
Les objectifs indicatifs	contiennent les objectifs didactiques des différents domaines d'enseignement et indiquent les liens avec les objectifs généraux de la formation.
Les objectifs cognitifs	de l'étude décrivent les connaissances et le savoir-faire devant être acquis (compétence professionnelle). Ils sont opérationnalisés et taxonormés. Ils constituent une partie de la compétence d'action (ressource).
Les objectifs non cognitifs	de l'étude décrivent les objectifs d'étude affectifs, émotionnels, psychomoteurs et d'autres types non cognitifs. Ils se réfèrent aux valeurs personnelles, aux attitudes, aux comportements, aux sentiments, au déroulement des mouvements, etc. et ils sont également définis comme des compétences concernant la propre personne ainsi que des compétences sociales et méthodiques dans une forme opérationnalisée et taxonormée.

3. Utilisation du plan d'enseignement cadre (cf. aussi 1^{re} partie, chapitre 3 "Conditions-cadres contraignantes")

- Tous les organes de formation doivent veiller à ce que les chargés de cours aient la même conception du plan d'enseignement cadre.
- Les chargés de cours planifient ensemble l'enseignement (par ex., par le biais d'une conférence pédagogique).
- Ils coordonnent l'enseignement et le conduisent de manière harmonisée.
- Ils évaluent l'enseignement de manière coordonnée et développent constamment l'offre.
- Ils sont aptes à développer, sur la base du plan d'enseignement cadre, une planification détaillée sous la forme d'un plan d'enseignement scolaire opérationnalisé (formuler les objectifs détaillés – définir des formes d'enseignement et d'étude adaptées – utiliser des instruments didactiques adéquats, etc.).
- Ils sont aptes à appliquer de manière compétente les conceptions pédagogiques et didactiques axées sur l'action que présente le plan d'enseignement cadre.
- Ils sont aptes à planifier, exécuter et évaluer le certificat de compétence selon les critères de qualité imposés.
- Les élèves doivent être informés sur les objectifs et le contenu du plan d'enseignement cadre ainsi que sur le plan d'enseignement scolaire.
- Les élèves ont le droit de participer à la conception de l'enseignement (dans le sens d'une motivation à l'étude).
- **Dans les différents domaines d'enseignement, les niveaux de disponibilité du savoir à atteindre en matière d'objectifs cognitifs et non cognitifs sont définis par les degrés taxonomiques correspondants (K1 – K6 et A1 – A5). Les cours d'introduction au plan d'enseignement cadre comprennent aussi une introduction à l'usage des degrés taxonomiques.**

1^{re} partie: bases

1. Objectifs généraux de la formation / Description du module

La description du module jointe en annexe contient le présent objectif de formation sous la forme d'une compétence d'action définie comme suit:

les élèves sont aptes à maîtriser des situations sociales complexes, à identifier le goût du risque des jeunes et des nouveaux conducteurs dans le trafic routier, à conduire des processus en groupe ainsi qu'à planifier, exécuter et évaluer des mesures de prévention en fonction de situations données.

- Approche de phénomènes de la psychologie du développement des jeunes qui ont une influence déterminante sur la conduite, comme la puissance, le prestige, le besoin de s'imposer, la violence, l'égoïsme, la vitesse, la force, etc.
- Structuration du présent et de l'avenir dans l'autodétermination, la participation et la solidarité comme partie intégrante d'un groupe et d'une communauté
- Responsabilité de sa propre vie et de celle des autres
- Développement de la capacité de nouer des relations humaines
- Compétence de décision et d'action au niveau social et éthique
- Correction d'attitudes et de comportements sur la base d'une compréhension nouvelle
- Usage responsable de sa propre corporalité.

2. Conception pédagogique et didactique – Enseignement orienté vers l'action

Le plan d'enseignement cadre impose l'enseignement orienté vers l'action comme un principe pédagogique et didactique. Un enseignement orienté vers l'action vise à lier l'étude à la fois cognitive (compétence professionnelle), mais aussi sociale et méthodique (auto-compétence, compétence de la personne et des méthodes), donc aussi non cognitive.

La compétence d'action en tant que principe pédagogique et didactique place les objectifs suivants au cœur de l'enseignement:

- les élèves et les enseignants travaillent ensemble et en faisant appel à un maximum de sens de la perception; le processus de la collaboration est aussi important que le produit.
- prise en considération des intérêts des participants
- rapport avec la réalité
- espace croissant pour l'organisation et la responsabilité individuelles
- actionnisme ciblé et non pas dispersé
- projets concrets

Un enseignement orienté vers l'action et animé recourt à des méthodes d'enseignement et d'étude élargies ainsi qu'à des discussions, jeux de rôle, jeux de plan, ateliers de travail, projets, exemples concrets, méthodes d'animations, etc.

3. Conditions-cadres contraignantes

Le plan d'enseignement cadre définit le cadre contraignant sur lequel se base le certificat de compétence. Les organes de formation doivent continuer de concrétiser et d'opérationnaliser les objectifs didactiques (résultats mesurables).

3.1 Plan d'enseignement des écoles professionnelles pour moniteurs de conduite

Il est recommandé que tous les enseignants concernés se mettent d'accord sur les projets d'enseignement. Des plans d'enseignement ou unités d'enseignement (par exemple, un programme journalier) élaborés en équipe augmentent l'efficacité de l'enseignement et la durabilité de l'étude.

3.2 Planification de l'enseignement

- La durée totale de la présence est de 80 heures. Des périodes supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs didactiques.
- Au moins 50% de la durée de l'enseignement doit être utilisé pour **l'étude active** des élèves.

3.3 Exécution de l'enseignement

- **Formes didactiques**

La liberté de la méthode est garantie, mais la variété des méthodes est souhaitable (formes d'enseignement et d'étude élargies). Pour répondre au mandat pédagogique et didactique, les enseignants disposent d'un vaste éventail de méthodes avec diverses formes d'enseignement correspondant aux **principes de l'enseignement moderne**. Les futurs animateurs doivent vivre directement le mode d'enseignement animé et être incités à y réfléchir. C'est dire que les enseignants des organes de formation doivent être eux-mêmes des animateurs exemplaires.

- **Rôle des enseignants**

L'enseignant est un créateur de situations d'étude et un conseiller des élèves. Les enseignants cherchent à établir avec les élèves une atmosphère favorable à l'étude. Ils créent un climat de confiance et de motivation.

3.4 Evaluation de l'enseignement

La garantie de la qualité de l'enseignement est assurée à différents niveaux:

- conditions-cadres, bases et directives de la Confédération et des cantons
- garantie de la qualité par les organes de formation
- contrôle des systèmes de garantie de la qualité par les cantons.

Les procédures d'appréciation jouent un rôle central. Le plan d'enseignement cadre comporte en annexe le **règlement concernant le certificat de compétence**. En tant qu'instrument de garantie de la qualité, la procédure d'appréciation doit notamment exercer les fonctions suivantes:

- feedback:** information qualifiée en retour sur le niveau et le succès de l'enseignement.
- rapport:** les résultats des certificats de compétence donnent de précieuses indications sur les mesures à prendre.
- pronostic:** l'école, le canton et l'élève lui-même demandent un pronostic en vue de l'obtention du certificat de compétence.
- sélection:** les résultats du certificat de compétence déterminent la réussite ou l'échec de la formation complémentaire de l'élève.

Les tâches à accomplir pour obtenir le certificat de compétences sont fixées par les organes de formation sur la base de leurs plans d'enseignement scolaires et de leur préparation des cours. Le certificat de compétence comprend une partie théorique et une partie pratique de trois heures chacune.

Un enseignant assume le rôle de l'examineur pour le certificat de compétence. Un expert contrôle la justesse de la procédure dans les domaines de la planification, de l'exécution et de l'appréciation.

L'ensemble de la procédure concernant le certificat de compétence est précédemment approuvé par la commission de la garantie de la qualité.

2^e partie: 12 domaines d'enseignement

Méthode d'animation

Définition du problème: la deuxième phase de la formation exige un nouvel accès aux élèves, car cette phase porte avant tout sur les aspects émotionnels et de motivation du comportement des conducteurs alors que les éléments purement cognitifs passent au second plan. Durant cette deuxième phase de la formation, les jeunes conducteurs doivent apprendre à s'interroger de manière critique sur leur attitude et leurs motivations et à adopter un comportement impliquant aussi peu de risques que possible. Le mode d'enseignement frontal ne convient pas à ce processus et à cette réflexion. Il s'agit bien plus de créer une atmosphère dans laquelle tous les participants se sentent bien au point d'accepter de s'interroger ouvertement sur eux-mêmes.

Mandat des organes de formation: la méthode d'animation est présentée par une personne compétente et ayant l'expérience de la matière. Les élèves apprennent ce qu'il faut entendre par animation, quelles conditions-cadres doivent être remplies et ce qui distingue l'animation des autres méthodes d'enseignement. L'enseignant recourt à un exemple pratique pour illustrer la différence entre cette méthode et l'instruction pure.

Objectif général: les futurs animateurs de la formation en deux phases apprennent à connaître les principes de l'animation et peuvent expliquer pourquoi l'animation est la méthode indiquée pour influencer des processus émotionnels et de motivation. Ils apprennent à délimiter l'animation par rapport aux autres méthodes d'enseignement.

Objectifs didactiques contraignants Cognitifs

Les élèves

- expliquent les principes de base de l'animation (K2);
- peuvent exposer clairement les matières pouvant être enseignées au moyen de la méthode de l'animation (K6);
- présentent les avantages de l'animation par rapport aux autres méthodes d'enseignement (K6);
- apprennent à appliquer activement la méthode de l'animation en fonction des différentes matières (K3).

Non cognitifs

Les élèves

- sont intéressés à apprendre une nouvelle méthode d'enseignement (A1);
- comprennent que les émotions et les motivations ne peuvent être influencées que par des méthodes d'animation (A4);
- sont conscients qu'ils passent du rôle de moniteur de conduite à celui d'animateur (A6);
- acceptent que toutes les déclarations sont équivalentes et que rien n'est censuré (A6).

Objets d'enseignement possibles et exemples correspondants pour encourager la compétence professionnelle, l'auto-compétence ainsi que la compétence sociale et méthodique

Elaborer des règles pour les rapports humains (discussion, collecte d'idées), jeux interactifs (travail en groupe, démonstrations, jeux de rôle), tours de présentation (travail de groupe, démonstration), thèmes critiques qui suscitent des argumentations émotionnelles, par ex., motivation de conduire, règles de la circulation, etc. (discussion, jeux de rôle, table ronde avec procès-verbal, aquarium), goût du risque typique des jeunes (présentation, travaux en petits groupes), image propre et de tiers de l'animateur (questionnaire d'auto-évaluation, discussion), aspects positifs et négatifs de l'animation (table ronde avec procès-verbal), évaluation d'une leçon d'un participant (questionnaire d'évaluation)

Produits possibles

Aide-mémoire concernant les règles de rapports humains, jeux de présentation, fiches de travail pour l'analyse des objectifs didactiques, matériel vidéo sur les discussions, auto-analyse, jeux de rôle, aide-mémoire, questionnaire d'évaluation...

Durée Un jour

Problèmes pouvant se poser avec la méthode de l'animation

Définition du problème: une série de difficultés peuvent surgir dans le processus d'animation et exercer une influence négative durable sur le processus de travail en groupe et le processus d'étude. Ces facteurs de troubles sont identifiés et analysés. Des stratégies de compensation sont enseignées au futur animateur.

Mandat des organes de formation: une personne compétente et parfaitement familiarisée avec la méthode de l'animation indique aux élèves les circonstances ou comportements qui peuvent influencer négativement le processus d'animation. Elle agit au moyen de matériel de documentation et de jeux de rôle.

Objectif général: les élèves sont aptes à identifier et à analyser des situations critiques et des comportements critiques dans le processus d'animation et à prendre les contre-mesures adéquates.

Objectifs didactiques contraignants

Cognitifs

Les élèves

- comprennent qu'il est essentiel d'éliminer des facteurs de trouble dans le processus didactique: les troubles doivent être traités en priorité! (K2)
- apprennent à connaître les conditions-cadres qui dérangent le processus d'animation (K2);
- apprennent à connaître les comportements qui dérangent le processus d'animation (K2);
- sont aptes à analyser comment et pourquoi certaines conditions-cadres et certains comportements peuvent déranger le processus d'animation (K4);
- apprennent des méthodes ciblées pour clarifier et relancer des processus de groupe troublés et savent appliquer ces méthodes (K2; K3).

Non cognitifs

Les élèves

- s'intéressent à des processus psychiques complexes (A1);
- sentent les situations critiques (A1);
- manifestent une grande compétence sociale (A5);
- manifestent une attitude aimable et intégrante à l'égard de personnes "dérangeantes" (A5);
- acceptent et estiment par principe tous les participants (A5).

Objets d'enseignement possibles et exemples correspondants pour encourager la compétence professionnelle, l'auto-compétence ainsi que la compétence sociale et méthodique

Influencer les "fauteurs de troubles" (présentation, procès-verbaux d'auto-observation et d'observation par des tiers, jeux de rôle), participants passifs (jeux de rôle), participants de langue étrangère (jeux de rôle), personnes incapables de se mettre en question (présentation), personnes disant oui à tout, personnes ayant une attitude négative à l'égard de la deuxième phase (discussion, jeux de rôle), dynamique de groupe qui se perd (démonstration, vidéo), groupe manquant de conduite (vidéo), perte d'autorité (jeux de rôle, questionnaire d'auto-observation), chaos (jeu de rôle)...

Produits possibles

Jeux de rôle, production vidéo, procès-verbal, collection de stratégies...

Durée

Un demi-jour

Aspects de la psychologie du développement chez les nouveaux conducteurs

Définition du problème: les jeunes nouveaux conducteurs se situent dans une phase critique de leur développement psychologique, ce qui se traduit fréquemment par une tendance prononcée à prendre des risques. Il peut arriver qu'ils abusent de la route comme d'un exutoire. La route peut également leur servir de moyen de sonder leurs propres limites. Ce développement est normal, mais le danger réside dans le fait que les jeunes peuvent devenir usagers motorisés de la route précisément dans cette phase de leur développement. Le cumul du goût du risque typique de la jeunesse et du manque d'expérience de la conduite (notamment d'un manque de sens de la circulation) augmentent massivement le risque d'accident.

Mandat des organes de formation: une personne disposant des compétences professionnelles nécessaires (psychologue de la circulation) fait prendre conscience aux jeunes du comportement typique de leur âge sans pour autant condamner ou dévaloriser ce comportement. Il s'agit de mettre en lumière les problèmes que ce comportement pose pour la sécurité routière. Par ailleurs, les animateurs doivent apprendre à exploiter les aspects positifs de la mentalité des jeunes.

Objectif général: il s'agit de communiquer aux élèves les connaissances de base de la psychologie du développement qui leur permettent d'identifier et d'expliquer la tendance typique des jeunes à prendre des risques sans pour autant condamner ce comportement.

Objectifs didactiques contraignants

Cognitifs

Les élèves

- décrivent le comportement typique des jeunes en matière de prise de risque (K2);
- sont aptes à expliquer en termes de psychologie du développement la tendance des jeunes à prendre des risques (K3);
- développement des stratégies de compensation pour atténuer le goût du risque typique des jeunes (K4);

Non cognitifs

Les élèves

- sont sensibilisés à la problématique de la psychologie des jeunes dans le trafic routier et s'y intéressent (A2);
- développent leur propre sensibilité au comportement typique des jeunes (A3);
- s'intéressent au phénomène de la jeunesse et sont prêts à considérer cette phase comme normale et à l'accepter (A4);
- acceptent les jeunes comme partenaires équivalents (A4).

Objets d'enseignement possibles et exemples correspondants pour encourager la compétence professionnelle, l'auto-compétence ainsi que la compétence sociale et méthodique

Motifs de conduite objectifs et émotionnels (table ronde avec procès-verbal, travail en petits groupes, présentation), rapports émotionnels avec l'automobile (discussion), publicité automobile (démonstration, vidéo, discussion), illusion de l'invulnérabilité (vidéo, film), surestimation de ses propres capacités de réaction dans le trafic (collecte d'idées), recherche de l'identité (présentation), réactivité = intensité du sentiment d'être personnellement restreint par des normes et des prescriptions (présentation, questionnaire d'auto-observation), situations incitant à violer les règles (table ronde avec procès-verbal), sentiments et motivations qui peuvent conduire à des délits sur la route (travail en petits groupes), problématique de la pression du groupe (rédaction relatant les expériences propres du jeune, jeux de rôle), différenciation entre des situations où il est plus facile de respecter les règles et d'autres où il l'est moins (compte rendu de ses propres expériences), concurrence et agressivité dans le trafic (discussion en petits groupes, présentation).

Produits possibles

Questionnaire d'auto-appréciation, questionnaire d'appréciation par des tiers, journal, procès-verbal d'appréciation, auto-analyse, table ronde avec procès-verbal, travail en groupe.

Durée

Un demi-jour

Psychologie de l'étude (comment j'apprends)

Définition du problème: durant la deuxième phase de la formation, les jeunes conducteurs doivent apprendre des matières qui, a priori, les intéressent moins parce qu'ils ne sont pas suffisamment conscients des problèmes réels en raison du goût du risque typique de leur âge. Cette tendance à prendre des risques est avant tout déterminée par des émotions et des besoins de disposer d'un exutoire. La tâche des animateurs consiste à éveiller un intérêt pour cette problématique spécifique pour inciter les sujets à réfléchir sur eux mêmes. Tout l'art est de leur donner cette formation sans pour autant les ennuyer.

Mandat des organes de formation: l'enseignement doit offrir aux futurs animateurs la possibilité d'apprendre les principes de la psychologie de l'enseignement, notamment du point de vue de la motivation des élèves, particulièrement importante dans ce contexte. Il faut qu'ils comprennent et admettent que la deuxième phase de la formation comprend des matières qui peuvent être déplaisantes et qui ne suscitent pas forcément l'intérêt de l'auditoire.

Objectif général: développement de connaissances de la psychologie de l'enseignement dans le but de motiver les sujets. Développement de stratégies concrètes permettant de surmonter cette problématique dans la deuxième phase de la formation.

Objectifs didactiques contraignants

Cognitifs

Les élèves

- apprennent la problématique de l'enseignement aux jeunes nouveaux conducteurs dans la deuxième phase de la formation (K2) ;
- connaissent différentes matières à enseigner et sont aptes à les décrire en détail (K2);
- connaissent le questionnaire concernant l'attitude des participants et savent l'appliquer dans l'enseignement (K3)
- connaissent l'importance des facteurs de motivation pour le processus d'enseignement (K2);
- savent analyser comment et dans quelles conditions on peut apprendre de manière optimale (K3);
- savent comment motiver les participants aux cours, donc savent appliquer les méthodes les plus aptes à motiver l'auditoire (K1; K5).

Non cognitifs

Les élèves

- sont attentifs à la problématique de la motivation durant la deuxième phase de la formation et s'y intéressent (A1);
- ne dévalorisent et ne condamnent pas le goût du risque typique de la jeunesse (A3);
- estiment important de régler le conflit de valeurs "matières souhaitées, mais non nécessaires contre matières non souhaitées, mais nécessaires" (A4).

Objets d'enseignement possibles et exemples correspondants pour encourager la compétence professionnelle, l'auto-compétence ainsi que la compétence sociale et méthodique

Analyse de différents objets d'enseignement (travail en petits groupes sur différents thèmes suivi d'une présentation), analyse des conflits de valeur (aquarium, discussion sur la publicité automobile), discussion sur les dilemmes (présentation, expérience propre), motiver la nécessité de réfléchir sur soi-même, condition essentielle à la modification des attitudes et comportements (présentation, rédaction d'un document de thèmes au moyen de tables rondes avec procès-verbal)...

Produits possibles

Procès-verbaux, rapports d'analyse, travaux de groupe, fiches de travail...

Durée

Un demi-jour

Recours à des produits engendrant la dépendance

Définition du problème: la tendance typique des jeunes à prendre des risques est souvent liée à la consommation de drogues légales (alcool), de médicaments ou de drogues illégales. Ces substances contribuent à réduire massivement le sens des réalités des jeunes. Les élèves doivent analyser en profondeur cette problématique (notamment les motifs de la consommation de drogues et les conditions les plus fréquentes entourant la consommation de drogues).

Mandat des organes de formation: une personne professionnellement qualifiée (médecin spécialisé dans le trafic routier ou chimiste) explique les genres et les effets de substances psycho-actives par des exemples pratiques. Cette personne doit connaître exactement les effets entravant l'aptitude à conduire et savoir les décrire. Elle doit également connaître les dispositions légales en vigueur à ce propos.

Objectif général: les élèves acquièrent des connaissances concrètes sur les différents stupéfiants concernant le trafic routier, sur leur distribution et sur leurs effets. Ils doivent être conscients que la consommation de ces substances et la conduite automobile doivent être strictement séparées.

Objectifs didactiques contraignants

Cognitifs

Les élèves

- apprennent à connaître les substances psycho-actives les plus courantes concernant le trafic routier (alcool, médicaments, drogues (K1));
- apprennent les dispositions légales concernant la consommation de drogues et l'aptitude à conduire (K1);
- connaissent les différents symptômes provoqués par la consommation de drogues (K2);
- peuvent décrire les conditions les plus fréquentes dans lesquelles des drogues sont consommées (K2);
- peuvent enseigner et motiver des connaissances de base sur l'effet des substances psycho-actives concernant le trafic routier (K3; K5);
- sont aptes à se poser des questions critiques sur ces thèmes (K4).

Non cognitifs

Les élèves

- s'intéressent à la problématique des drogues dans le trafic routier (A1);
- sont prêts à réfléchir de manière approfondie à cette question (A2);
- sont conscients de ce que les jeunes sont souvent mieux informés sur l'alcool et les drogues que les animateurs (A4);
- défendent sans ambiguïté le principe selon lequel la conduite et la consommation d'alcool doivent être strictement séparées (A5).

Objets d'enseignement possibles et exemples correspondants pour encourager la compétence professionnelle, l'auto-compétence ainsi que la compétence sociale et méthodique

Connaissances concrètes sur l'aspect, le mode de distribution et l'effet de différentes substances psycho-actives, par exemple l'alcool, le cannabis, l'héroïne, la cocaïne, le speed, etc. (présentation, travail en petits groupes, lecture d'articles spécialisés et brefs exposés), analyse des habitudes et conditions de consommation, par ex. discos, établissements spécifiques, etc. (table ronde avec procès-verbal), législation sur la consommation de drogues (analyse des connaissances des élèves au moyen de tests, puis correction et présentation), conséquences légales possibles (récolte d'expériences propres, présentation), stratégies concrètes visant à empêcher la consommation de drogues et d'alcool (travail en petits groupes avec procès-verbal).

Produits possibles

Liste des symptômes par substance, procès-verbaux des travaux de groupe sur les propres expériences, procès-verbaux d'observation vidéo, résumé d'un texte...

Durée

Un demi-jour

Communication

Définition du problème: les processus de communication entre les enseignants et les élèves, mais aussi entre les élèves eux-mêmes, influencent de manière déterminante le succès des mesures de formation et de perfectionnement. Les animateurs de la deuxième phase de formation devraient donc être aptes à poser des questions critiques sur leur propre style de communication ainsi que sur celui de tiers et à analyser les éventuels problèmes de communication. Ils doivent être capables d'adapter ou de corriger leur propre style de communication.

Mandat des organes de formation: l'enseignement s'articule autour des connaissances psychologiques sur les processus de communication et leurs dysfonctionnements, connaissances enseignées par une personne qualifiée en la matière. L'enseignement doit viser à encourager l'auto-réflexion critique sur le style de communication propre. Les élèves reçoivent des conseils concrets sur la manière d'améliorer leur style de communication.

Objectif général: les élèves connaissent tous les canaux de communication et les théories de communication de base et ils sont à même de poser des questions critiques sur leur propre style de communication et sur celui de tiers.

Objectifs didactiques contraignants

Cognitifs

Les élèves

- peuvent décrire et expliquer différentes théories de communication (K2);
- peuvent décrire et expliquer différents canaux de communication (K2);
- savent distinguer entre la perception, la supposition et l'appréciation (K3);
- sont capables d'analyser leur propre style de communication et celui de tiers (K4);
- sont capables d'apprécier des styles de communication du point de vue de leur aptitude pédagogique (K6);
- sont capables d'optimiser leur propre style de communication (K6).

Non cognitifs

Les élèves

- deviennent attentifs à la problématique des différents styles de communication et s'y intéressent (A1);
- sont capables de ressentir des difficultés dans le domaine de la communication (A3);
- admettent qu'il est important de se préoccuper de la thématique de la communication (A2).

Objets d'enseignement possibles et exemples correspondants pour encourager la compétence professionnelle, l'auto-compétence ainsi que la compétence sociale et méthodique

Attitude dans des conversations de tous les jours (analyse vidéo), théorie de la communication de Schulz von Thun = les quatre niveaux d'une communication (présentation suivie d'exercices), attitude dans des conversations dans le cadre de l'enseignement (analyse vidéo, évent. matériel existant qui montre les élèves, procès-verbaux d'observation, procès-verbaux des expériences propres), analyser les canaux de communication non verbaux (table ronde avec procès-verbal), donner un feedback (jeu de rôle), décrire de manière neutre des situations de conflit sans les apprécier ou les motiver (exercices en petits groupes)...

Produits possibles

Procès-verbaux, vidéos, discussions, analyse du problème...

Durée

Un demi-jour

Planification didactique

Définition du problème: les personnes qui suivent la formation d'animateur sont censées absorber et comprendre une quantité importante et variée de connaissances et de matières qu'ils doivent de surcroît savoir appliquer dans leurs propres cours. De plus, cet enseignement vise à donner aux personnes qui le suivent des compétences professionnelles, de l'auto-compétence ainsi que des compétences sociales et méthodiques suffisantes pour exercer la fonction d'animateur. Partant des matières à enseigner, il s'agit de planifier de manière raisonnable les deux journées de cours de la formation en deux phases. Les thèmes des cours dérivés des instructions de l'OFROU déterminent un cadre approximatif. Cette planification didactique répond non seulement aux questions sur les matières à enseigner et à étudier, mais aussi à celles relatives aux objectifs des cours, à l'organisation, à l'horaire, aux locaux, aux médias, aux moyens auxiliaires, etc. La formation des animateurs doit accorder suffisamment de place à la planification du contenu avant l'exercice pratique des deux journées de cours.

Mandat des organes de formation: une planification didactique des deux journées de cours sera faite avec les participants à la formation des animateurs. Ainsi, le déroulement des cours pourra être exercé selon le programme et utilement pour tous les participants dans le cadre d'un jeu de rôle durant les deux journées d'exercice suivantes. L'organe de formation veille à ce que les participants y soient bien préparés. Afin de leur donner assez de temps pour comprendre et appréhender individuellement la matière, il est judicieux de prévoir des intervalles entre les différents blocs de formation. On peut attendre des futurs animateurs qu'ils consacrent assez de temps en dehors de l'horaire scolaire à l'étude et à l'approfondissement de la matière ainsi qu'à leur préparation.

Objectif général: les futurs animateurs sont aptes à procéder à leur planification didactique personnelle pour les deux journées de cours de la formation en deux phases. Ils se préparent à leur activité pratique grâce aux connaissances acquises. La planification des matières doit être suffisamment avancée pour que la planification des leçons puisse reposer sur une trame clairement visible. Ce procédé permet de choisir à chaque fois la meilleure méthode pour l'enseignement des différentes matières.

Objectifs didactiques contraignants

Cognitifs

Les élèves

- connaissent les éléments principaux de la planification des matières (K1);
- appliquent leurs connaissances acquises à la planification didactique des journées de cours 1 + 2 (K3);
- développent des idées pour une conception judicieuse des journées de cours (K5);
- sont capables de créer leurs propres plans de leçons pour les matières de la formation en deux phases (K5).

Non cognitifs

Les élèves

- sont motivés à investir du temps dans les travaux de préparation (A2);
- s'intéressent aux manières de mieux planifier le contenu de leurs leçons (A1);
- comprennent la nécessité d'une bonne planification didactique (A4).

Objets d'enseignement possibles et exemples correspondants pour encourager la compétence professionnelle, l'auto-compétence ainsi que la compétence sociale et méthodique

Programme-cadre avec les matières selon les instructions de l'OFROU (analyse du contenu), choix des matières des éléments à enseigner, plans de leçons (travail en équipe), horaire, définition des objectifs des éléments didactiques, préparation des leçons pour le jeu de rôle (travail à deux), choix des médias et moyens auxiliaires, etc.

Produits possibles

Planification journalière, stratégies pour la préparation de l'enseignement, planification définitive des matières, compétence d'action, document de travail utilisable, répartition des rôles, etc.

Durée

Un demi-jour plus travaux à domicile

Vécu de la conduite

Définition du problème: la technique de conduite enseignée durant la formation en deux phases vise à améliorer la faculté des participants aux cours d'anticiper les situations dangereuses sur la route et de les éviter. L'animation de cette matière exige de la plupart des participants aux cours une modification consciente de leur mode de raisonnement. Le déroulement, la méthode, la pondération et l'analyse des éléments pratiques se distinguent sensiblement des activités habituelles d'un instructeur. Le vécu passe au premier plan. Il ne faut en aucun cas exercer ici les techniques visant à surmonter le danger. Des indications touchant à la sécurité routière et inspirées de la technique de conduite, de même que de profondes connaissances techniques sont utiles et peuvent être utilisées de manière ciblée et avantageuse lors du vécu de la conduite, donc lors des exercices pratiques de la formation en deux phases.

Mandats des organes de formation: il faut clairement mettre en évidence dans la formation des animateurs que cet élément de l'enseignement porte sur le vécu au volant et non pas sur des exercices de technique de conduite. L'organe de formation développe avec les participants des manières d'intégrer le plus utilement possible les parties pratiques dans le déroulement de la journée de cours. Les matières exigées par les chiffres 21, 22, 26 et 27 pour la première journée de cours doivent être équilibrées dans les horaires avec les éléments pratiques. Les participants doivent comprendre les objectifs, les méthodes et les objectifs visés de la partie pratique afin que ces éléments de formation ne passent pas à côté du but recherché. Le déroulement du cours doit être exercé dans la formation des animateurs avec des moyens techniques adéquats. Il faut à cet effet disposer d'un terrain de formation qui réponde aux exigences minimales de la formation en deux phases.

Objectif général: les participants connaissent les objectifs et les matières des éléments de conduite et ils savent comment effectuer avec un groupe cette partie consacrée au vécu de la conduite. Les futurs animateurs apprennent à exploiter les éléments de la technique de conduite pour en tirer un vécu de la conduite, mais sans en faire un exercice visant à améliorer la maîtrise du véhicule. L'animateur doit être à même de développer avec un groupe des recettes et des connaissances permettant une conduite plus sûre. Les participants apprennent à intégrer utilement et harmonieusement les éléments de la technique de conduite dans les autres matières de l'enseignement de la première journée de cours.

Objectifs didactiques contraignants

Cognitifs

Les élèves

- comprennent le contenu et le déroulement des éléments de la technique de conduite (K2);
- savent faire la différence entre le vécu de la conduite et les exercices de technique de conduite (K3);
- analysent avec les participants les résultats du vécu de la conduite (K4);
- développent avec les participants des recettes permettant d'éviter des situations dangereuses dans la circulation routière (K4)
- appliquent leur savoir à la pratique sur le terrain d'exercice (K3);
- savent exécuter les éléments de technique de conduite de manière indépendante le premier jour de la formation en deux phases (K5).

Non cognitifs

Les élèves

- se sentent à la hauteur des exigences sévères de l'enseignement pratique en groupe (A4);
- se rendent compte de l'utilité du vécu de situations routières pour la sécurité du trafic (A3);
- acceptent la différence entre l'objectif du vécu de la circulation routière et de celui des exercices de technique de conduite (A6).

Objets d'enseignement possibles et exemples correspondants pour encourager la compétence professionnelle, l'auto-compétence ainsi que la compétence sociale et méthodique

Contenus de l'unité d'enseignement "Vécu de la conduite", discussion sur les objectifs des événements vécus (arguments, discussion), élaboration et choix de méthodes adaptées (travail en groupe, essais pratiques), la vitesse en tant que valeur déterminante, instructeur routier contre animateur (jeu de rôle), particularités de l'animation d'éléments pratiques (réflexion sur le rôle de l'animateur, échange de connaissances et d'expériences), travail en groupe, terrain d'exercice, organisation, engagement de moyens auxiliaires, etc.

Produits possibles

Stratégie pour l'activité pratique, exemples de leçons, plan de travail, horaire, changement de la conception des rôles, formulation des objectifs, planification de la journée, etc.

Durée: un jour entier

Course de feedback

Définition du problème: tous les nouveaux conducteurs développent leur propre style de conduite avec le temps. La plupart d'entre eux affirment conduire bien à très bien. Ce n'est qu'en comparant leur style de conduite avec celui d'autres personnes, qu'ils se rendent compte de particularités, de déficiences, d'habitudes, mais aussi de facultés particulières.

Une appréciation plus réaliste de ses propres capacités mène à un mode de conduite plus sûr. L'appréciation par un autre participant est généralement mieux acceptée que l'analyse d'un "expert" ou d'un "instructeur" pendant le trajet. Le rôle de l'animateur pendant la course de feedback se distingue donc essentiellement de celui d'un moniteur de conduite ou d'un instructeur.

Mandat aux organes de formation: l'organe de formation élabore avec le participant un plan d'enseignement pour la réalisation de la course de référence. Les principaux thèmes concernant une conduite sûre sont réunis, débattus et pondérés de concert. Le questionnaire d'auto-appréciation, qui informe sur la perception subjective du conducteur du véhicule à moteur, et la feuille d'observation peuvent également être développés ensemble. Le jeu de rôle vise à vivre et à exercer l'ensemble du déroulement d'une course de feedback.

Objectif général: les participants connaissent les contenus, le déroulement et les points forts de cette partie de la formation. Ils apprennent à utiliser judicieusement le questionnaire personnel et la feuille d'observation. Les élèves doivent être rendus attentifs du passage du moniteur/instructeur à l'animateur, donc vers le co-observateur compétent et expérimenté de la course de feedback.

Objectifs didactiques contraignants

Cognitifs

Les élèves

- identifient et analysent les situations dangereuses durant la course de référence (K4);
- peuvent effectuer de manière indépendante une course de référence avec un petit groupe (K5);
- intègrent leur savoir-faire professionnel et leur expérience dans l'analyse des courses de référence (K5);
- apprécient avec les observateurs les habitudes des participants qui touchent à la sécurité routière (K6).

Non cognitifs

Les élèves

- comprennent et interprètent leur rôle de co-observateurs et d'animateurs lors des courses de référence (A3);
- savent donner des conseils compréhensibles et pertinents pour que les participants modifient leur comportement (A4);
- acceptent leur changement de rôle (animateur et non plus instructeur) par rapport à leur profession de base dans la première phase de la formation (A5)

Objets d'enseignement possibles et exemples correspondants pour encourager la compétence professionnelle, l'auto-compétence ainsi que la compétence sociale et méthodique

Meilleure estimation de ses propres capacités grâce à l'appréciation de tiers (expériences propres), questionnaire personnel, feuille d'observation, (analyse du contenu), discussion sur la "bonne" conduite automobile (brainstorming, exercer l'animation), dresser la liste des principaux comportements d'une conduite sûre (faire un procès-verbal, classer), comment donner un bon feed-back, différence par rapport à la course de feedback à l'école de conduite (jeu de rôle), traitement des mauvaises habitudes et de l'obstination (argumentations), animation en petits groupes dans la voiture ou sur la moto, exigences importantes durant le trajet, possibilités et limites des moyens d'influencer le comportement, jeux de rôle, etc.

Produits possibles

Auto-réflexion, stratégies de préparation personnelle, manière d'agir différente par rapport à l'école de conduite, exemple de leçon, plan d'enseignement, questionnaire d'auto-appréciation, feuille d'observation, conseils pour créer un climat de discussion ouvert, contenus de la course, etc.

Durée

Un jour entier, y compris le domaine didactique Environnement)

Définition du problème: en même temps que les nouvelles dispositions légales concernant la formation en deux phases, diverses autres modifications de lois entrent en vigueur. Les animateurs doivent être au courant de la situation légale la plus récente. Durant les deux journées de cours, les nouveaux conducteurs doivent avoir la possibilité (et utiliser cette possibilité) de poser des questions concernant la loi sur la circulation routière et de recevoir des réponses compétentes. Les nouveaux conducteurs viennent certes de passer l'examen théorique, mais ils ne connaissent pas suffisamment bien les conséquences d'un comportement contraire à la loi.

Mandat des organes de formation: l'enseignement fait le tour de toutes les questions légales concernant la formation en deux phases et les explique. L'organe de formation choisit d'entente avec les élèves des lois et ordonnances qui sont d'une importance décisive pour les nouveaux conducteurs, voire qui risquent de surprendre ces derniers. Les animateurs ont accès à tous les dossiers et à toutes les documentations nécessaires à l'acquisition de ces connaissances spécifiques.

Objectif général: les futurs animateurs doivent connaître et savoir appliquer toutes les dispositions légales touchant à la formation en deux phases. Ils connaissent aussi les dernières modifications apportées à la LCR. Ils doivent savoir réagir et répondre de manière objective et compétente aux questions, critiques et allégations des participants aux cours. Les nouveaux conducteurs doivent non seulement connaître les lois, mais aussi les conséquences d'un comportement contraire aux lois.

Objectifs didactiques généraux

Cognitifs

Les élèves

- savent appliquer correctement toutes les dispositions légales concernant la formation en deux phases (K3);
- savent expliquer l'intention et les effets d'un choix de dispositions légales concernant le trafic routier (K2);
- illustrent les violations les plus fréquentes des dispositions légales par des exemples concrets tirés des expériences pratiques faites par les participants (K3);
- savent avancer les bons arguments pour faire comprendre que le respect des règles dans un environnement complexe comme la circulation routière contribue à un esprit de partenariat (K6).

Non cognitifs

Les élèves

- se sentent capables de faire comprendre par les participants aux cours la nécessité des dispositions légales routières (A3);
- identifient les attitudes négatives ou de refus d'une partie des participants par rapport aux règles et aux lois (A2);
- développent la capacité de réagir efficacement à ces attitudes par leurs connaissances professionnelles et leurs bons arguments (A2).

Objets d'enseignement possibles et exemples correspondants pour encourager la compétence professionnelle, l'auto-compétence ainsi que la compétence sociale et méthodique

Instructions concernant la formation en deux phases (analyse du texte et du contenu), modifications de la LCR (présenter un choix), arrêts du Tribunal fédéral (interpréter les déclarations et les conséquences), jugements des tribunaux dans des affaires de violation de la LCR, rapports de police, résultats des contrôles policiers (classer et ordonner), séquences de vidéos de la police, articles de journaux, lettres de lecteurs, expériences des participants, statistique des amendes, règlement des amendes d'ordre (échange de connaissances et d'expériences), etc.

Produits possibles

Collecte d'informations, informations facilitant le choix, conseils pour motiver à l'étude, stratégies pour répondre à des attitudes négatives, document de travail sur les dispositions légales, moyens auxiliaires et matériel d'illustration, fiches de travail, etc.

Durée

Un demi-jour

Environnement

Définition du problème: tous les participants à la formation d'animateurs ont déjà des connaissances sur la conduite ménageant l'environnement et économisant l'énergie. Il s'agit d'approfondir ces connaissances. Cette partie de l'enseignement vise à définir les matières de cette vaste thématique, matières qui doivent être débattues, enseignées et appliquées. L'enseignement d'une conduite ménageant l'environnement ne sera sans doute pas nouveau pour la plupart des futurs animateurs, mais peu d'entre eux sont véritablement expérimentés par exemple, dans le système Eco-Drive, l'utilisation de l'ordinateur de bord ou encore l'utilisation du simulateur de conduite. Le thème de l'environnement est abordé en théorie et en pratique durant la deuxième journée de cours de la formation en deux phases. Il peut fort bien être traité à la suite de la course de feedback.

Mandat des organes de formation: il s'agit de communiquer sommairement aux futurs animateurs quelques connaissances sur les innovations techniques les plus importantes. L'enseignement vise à développer une conception permettant d'analyser, de tester, d'enseigner, d'appliquer, de mesurer, etc. les règles de la conduite écologique dans le cadre de la formation en deux phases. Les participants reçoivent une quantité suffisante d'informations et choisissent des méthodes d'enseignement judicieuses pour enseigner le mieux possible cet élément.

Objectif général: les futurs animateurs sont parfaitement à l'aise dans la thématique de l'environnement. Ils possèdent les connaissances techniques et professionnelles nécessaires et savent aussi les appliquer. Ils ont les capacités méthodiques pour appliquer avec les nouveaux conducteurs les principales règles dans la formation en deux phases. Ils sont aussi capables d'illustrer l'utilité pratique de ces règles pour la sécurité routière.

Objectifs didactiques contraignants

Cognitifs

Les élèves

- connaissent les principales règles de la conduite économisant l'énergie et ménageant l'environnement (K2);
- choisissent les règles qui peuvent être intégrées judicieusement dans la formation en deux phases (K3);
- savent appliquer leurs connaissances de manière correcte sur le plan professionnel et avec habileté sur le plan méthodique (K3);
- développent des méthodes mettant en évidence l'utilité d'une conduite ménageant l'environnement pour la sécurité routière (K4).

Non cognitifs

Les élèves

- sont conscients que cette thématique exige un perfectionnement constant (A2);
- appliquent eux-mêmes de manière routinière les règles de la conduite économisant l'énergie (A4);
- se montrent compréhensifs à l'égard du scepticisme d'une partie des nouveaux conducteurs face à ce thème (A4).

Objets d'enseignement possibles et exemples correspondants pour encourager la compétence professionnelle, l'auto-compétence ainsi que la compétence sociale et méthodique

Règles de la conduite ménageant l'énergie (échange de connaissances), rapport entre la conduite ménageant l'environnement et la sécurité routière (travail de groupe, exemples tirés de la pratique), utilisation de procès-verbaux de trajets et d'autres moyens (faire état de l'expérience propre), ordinateur de bord (conseils, exercices), évt. simulateur de conduite, recours aux connaissances et expériences des nouveaux conducteurs (différences par rapport au choix des méthodes dans l'école de conduite pour la formation en deux phases), choix de méthodes adéquates (jeux de rôle), autres formes de la mobilité (travail d'équipe), etc.

Produits possibles

Compétence d'action, documents de travail, récolte d'informations, aide pour le choix de la méthode, exemples de leçons, moyens auxiliaires, critères pour le choix du trajet, intégration dans la course de feedback, etc.

Durée: une demi-journée; la partie pratique est intégrée dans la course de feedback.

Analyse des accidents

Définition du problème: tout le monde lit des comptes-rendus sur les accidents de la route, mais beaucoup de gens, les jeunes surtout, imaginent que cela n'arrive qu'aux autres (manie de l'invulnérabilité). Trop souvent on ne réfléchit pas aux conséquences réelles d'un accident qui peut pourtant changer le cours d'une vie, parce qu'on n'en a jamais vu de ses propres yeux. Pour traiter complètement et utilement le thème de l'analyse des accidents avec les participants à la deuxième phase de la formation, il faut que les enseignants disposent d'un vaste savoir sur les différentes conséquences des accidents et qu'ils sachent aussi se mettre à la place des participants au cours.

Mandate des organes de formation: partant d'exemples concrets d'accidents, les participants abordent toute les matières qui seront enseignées aux nouveaux conducteurs. Ils reçoivent des informations, du matériel d'enseignement et des conseils méthodiques. Des connaissances professionnelles et des informations de base leur sont communiquées en nombre suffisant pour leur permettre d'approfondir cette thématique.

Objectif général: les futurs animateurs savent présenter en détail les nombreuses conséquences d'un accident pour toutes les personnes concernées. Ils savent les principales causes des accidents et ils ont des connaissances suffisantes des conséquences pénales et civiles d'un accident ainsi que des conséquences financières qui peuvent en résulter pour le fautif. Cette partie de l'enseignement ne vise pas en premier lieu à inspirer la crainte des conséquences possibles d'un accident. Il est donc important que les animateurs développent des méthodes qui parviennent à sensibiliser les participants et si possible à leur inspirer un changement d'attitude.

Objectifs didactiques contraignants

Cognitifs

Les élèves

- sont suffisamment au courant des conséquences possibles d'un accident (K1);
- illustrent les principales conséquences d'un accident sur la base d'un exemple concret (K2);
- savent appliquer leurs connaissances en fonction des différentes situations (K3);
- savent décrire de manière claire les dangers et les comportements qui conduisent fréquemment à des accidents (K2).

Non cognitifs

Les élèves

- savent traiter les aspects délicats et émotionnels des analyses des accidents (A2) ;
- savent que ce thème peut susciter des réactions de refus (A3);
- sont capables de présenter aux participants la diversité et aussi des aspects inconnus de cette thématique émotionnelle (A3);
- adoptent une attitude analytique et ne condamnent et ne menacent pas (A5);
- analysent et encouragent la volonté des participants de remettre en question leur attitude, voire de la changer (A4).

Objets d'enseignement possibles et exemples correspondants pour encourager la compétence professionnelle, l'auto-compétence ainsi que la compétence sociale et méthodique

Conséquences des accidents dans tous les domaines (justice, finances, psychisme, santé, social, etc.), exemple concret d'un accident (réunir le matériel nécessaire et le présenter), statistique des accidents (interpréter), facteurs de risque (rédiger une prise de position en groupe), comportement risqué (réunir et structurer les connaissances), réduction des prestations et droit de recours des assurances, mesures administratives (atelier, analyse de texte avec échange de connaissances), aptitude à conduire (susciter des émotions), prévention des accidents, etc.

Produits possibles

Collecte d'informations, dossiers de travail, aide pour la planification personnelle de l'enseignement, travail d'équipe, auto-réflexion, conseils pour le choix de la bonne méthode, conseils pour réagir face aux attitudes de refus, etc.

Durée: un demi-jour

Bibliographie

- OFROU** Instructions pour la formation en deux phases
OFROU, 2004
- OFTP** Plan d'enseignement cadre, formation générale
Ecoles professionnelles artisanales et industrielles CH, 1996
- Bernet, Vreni u. Roland** Methodensammlung 1996, Bernet, Bernhardzell
- Gasser, P.** Neue Lernkultur. Eine integrative Didaktik.
Gerlafingen 1995
- Gugel, Günther** Methoden Manual I „Neues Lernen“
BELTZ Grüne Reihe, 1997
- Klebert, Karin u. weitere** KurzModeration, Windmühle GmbH, Verlag und
Betrieb von Medien, 1998
- Klebert Karin u. weitere** Moderationsmethode, das Standardwerk,
Windmühle GmbH, Verlag und Vertrieb von Medien, 2002
- Krapf, B.** Aufbruch zu einer neuen Lernkultur. Bern, Haupt
1992
- Müller, Josef** Der Weg zur Moderation und Lernbegleitung
SVEB, Zürich 1992
- Städeli, Obrist, Sägesser** Kerngeschäft Unterricht, h.e.p.- verlag Wil, 2003
- Wottreng, Stephan** Handbuch Handlungskompetenz, Sauerländer 1999

Ce plan d'enseignement cadre peut être commandé auprès de l'Association suisse des moniteurs de conduite

Adresse: Association suisse des moniteurs de conduite (ASMC), case postale 135, 3123 Belp,
tél. 031 / 812 20 10, fax: 031 819 71 69, sekretariat@fahrlehrer.ch

Annexe:

Module animateur formation en deux phases

Identification du module **M**

Titre	Animateur pour la formation en deux phases	
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> Formation complète de moniteur de conduite (certificat fédéral de capacité), expert de la circulation, instructeur routier CSR avec au moins trois années de pratique professionnelle En cas d'absence d'un diplôme professionnel, le candidat doit pouvoir faire état d'une activité professionnelle correspondante durant 5 ans au moins dans le domaine de la pédagogie de la circulation. De plus, il doit passer un examen d'aptitude. 	
Compétence	Les élèves sont aptes à surmonter des situations sociales complexes, à identifier les comportements risqués des jeunes et des nouveaux conducteurs dans le trafic routier, à conduire des processus en groupe et à planifier, exécuter et évaluer des mesures de prévention en fonction des situations.	
Certificat de compétence	<ul style="list-style-type: none"> Exemples concrets avec description du comportement de différents groupes de personnes dans l'enseignement théorique et pratique. L'appréciation porte sur l'observation, l'analyse, le jugement et l'auto-réflexion. Effectuer avec succès une course d'essai 	
Niveau	3	
Objectifs didactiques	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser différentes techniques d'animation Appliquer la méthode et la didactique en fonction des processus de dynamique de groupe Savoir utiliser des méthodes de visualisation traditionnelles et modernes Savoir planifier, exécuter et évaluer la totalité des thèmes touchant à la physique, à la dynamique routière, à la formation du sens de la circulation, à l'écologie et au droit Comprendre et savoir analyser et apprécier les particularités de la psychologie du développement des différents groupes d'âge et de sexe Savoir réfléchir à son propre comportement face aux différents groupes de personnes et élaborer des nouveaux modes de comportement dans les jeux de rôle Connaissances spécifiques dans les domaines des règles de la circulation, du sens de la circulation, de la conduite écologique, des causes principales des accidents, des phases de développement d'un public cible essentiellement jeune 	
Reconnaissance	<ul style="list-style-type: none"> La réussite de ce module donne droit à l'animation de la formation en deux phases pour une durée de trois ans. Une attestation d'au moins 30 jours de cours de perfectionnement aux détenteurs d'un permis à l'essai et un certificat pour deux jours de perfectionnement professionnel (15 à 16 heures) doivent être fournis tous les 3 ans. 	
Durée	3 ans	

Identification des organes de formation

Organe de formation	Organe de formation pour animateurs reconnu par l'OFROU	
Forme de l'offre	Enseignement journalier	
Matières	<ul style="list-style-type: none"> • Les particularités du système du trafic routier et leurs effets sur le comportement des différents usagers de la route. • Possibilités et sources d'erreur dans la perception et l'appréciation des différentes personnalités • Les phases principales du développement humain • Les comportements dus au développement de la personnalité et leurs effets sur l'enseignement • Rapports avec différents groupes de personnes dans l'enseignement pratique et théorique • Techniques d'animation et moyens d'animation • Bases de la dynamique de groupe, des jeux de rôle y compris les différentes formes de communication • Connaissances approfondies dans les domaines de la dynamique routière, de la physique routière, du sens de la circulation, de la conduite écologique, des causes des accidents et du droit de la circulation routière 	
Durée de la formation	100 heures	
Durée de validité	Illimitée (la reconnaissance doit être confirmée tous les trois ans, cf. Reconnaissance)	
Remarques	Ce modèle compte comme spécialisation pour la formation en deux phases.	

Approuvé en avril 2004 par la CGQ Profession de monitrice/moniteur de conduite